



Rätisches Grauvieh Schweiz RGS

Règlement des frais et taxes

Adapté et approuvé lors de l'AG du 7 avril 2018

1. Taxes

	Membres RGS	Non-membres
Frais d'adhésion au RGS par ménage	CHF 100.00	
Cotisation annuelle par personne	CHF 40.00	
Magazine de l'association «Grauvieh Schweiz» (par ménage)	CHF 10.00	
Inscription au herd-book	CHF 8.00	
Évaluation: femelle	CHF 15.00	CHF 150.00 frais de déplacement en sus
mâle	CHF 10.00	CHF 150.00 frais de déplacement en sus
Évaluations ultérieures:		
- à l'occasion d'une tournée régulière	CHF 20.00	
- en dehors d'une tournée régulière	CHF 150.00	
Magazine de l'association «Grauvieh Schweiz»		CHF 25.00

2. Règlement des frais

Comité exécutif	<ul style="list-style-type: none"> - Indemnités journalières: CHF 100.00 par séance - Frais de déplacement vers le lieu de réunion et indemnités pour les travaux préparatifs du conseil d'administration, billets de transport public de 2^e classe - Restauration: CHF 25.00 par séance - Frais administratifs selon décompte (téléphone, frais de port, copies, etc.)
Président/e	<ul style="list-style-type: none"> - Indemnité de travail: CHF 1000.00 par an - Indemnités journalières / de séance, identiques à celles du comité exécutif - Frais de déplacement vers le lieu de réunion et indemnités pour les travaux préparatifs du conseil d'administration, billets de transport public de 2^e classe - Restauration: CHF 25.00 par séance - Frais administratifs selon décompte (téléphone, frais de port, copies, etc.)
Responsable des élevages	<ul style="list-style-type: none"> - Indemnité de travail: CHF 1000.00 par an - Indemnités journalières / de séance identiques à celles du comité exécutif - Frais de déplacement vers le lieu de réunion et indemnités pour les

	travaux préparatifs du conseil d'administration, billets de transport public de 2 ^e classe
	- Restauration: CHF 25.00 par séance
	- Frais administratifs selon décompte (téléphone, frais de port, copies, etc.)
Travaux de secrétariat	- Indemnité de travail selon tarif journalier: CHF 150.00
	- Location de bureau/archives : CHF 1000.00 par an
	- Frais administratifs selon décompte (téléphone, frais de port, copies, etc.)
Trésorier/ère-	- Indemnité de travail: CHF 800.00 par an
	- Indemnités journalières / de séance, identiques à celles du comité exécutif
	- Frais de déplacement vers le lieu de réunion et indemnités pour les travaux préparatifs du conseil d'administration, billets de transport public de 2 ^e classe
	- Restauration: CHF 25.00 par séance
	- Frais administratifs selon décompte (téléphone, frais de port, copies, etc.)
Organe de contrôle (Vérification des comptes)	- Indemnités journalières de CHF 100.00 comme le comité exécutif
	- Frais de déplacement comme le comité exécutif
Experts/tes	- Indemnités journalières: CHF 150.00
	- Restauration: CHF 25.00 par jour
	- Indemnité véhicule: CHF 0.60 par kilomètre
	- Frais administratifs selon décompte (téléphone, frais de port, copies, etc.)
Membre Commission technique	- Indemnités journalières: CHF 150.00
	- Frais de déplacement identiques à ceux du comité exécutif
	- Frais administratifs selon décompte (téléphone, frais de port, copies, etc.)
Éditeur/trice du magazine de l'association	- Forfait de CHF 500.00 par an (pour la rédaction des articles, la mise en page, les relations avec l'imprimeur et les envois) frais d'impression et de port en sus
Représentants/tes des langues nationales	- Indemnités journalières: CHF 150.00

- Tous les employés du GRS cités ici ont la possibilité de demander des frais de restauration d'un montant de CHF 25.00, lorsqu'ils sont en service pendant une journée entière.

Les dépenses ne seront remboursées que sur facturation. Les factures doivent être envoyées avec le bulletin de versement au trésorier/ère jusqu'au 1^{er} décembre dernier délai!

3. Compétences du comité exécutif en matière de dépenses

La limite des dépenses octroyées au comité exécutif est de CHF 2000.00 par transaction. Tous les changements doivent être approuvés par l'assemblée générale.

Approuvé lors de l'assemblée générale du 7 avril 2018 à Hallwil

Annexe

Tarif - extrait de Braunvieh Schweiz BVCH

Contributions, documents, taxes qui seront directement facturés aux éleveurs par Braunvieh Schweiz

Coûts annuels récurrents

Contribution annuelle par animal inscrit au herd-book	CHF	2.00
---	-----	------

Documents du herd-book pour les veaux nouvellement enregistrés

Certificats d'ascendance des veaux	CHF	8.00
------------------------------------	-----	------

Saisie des inséminations/saillies

Insémination selon carnet des saillies pour chaque saisie	CHF	3.00
---	-----	------

Insémination selon certificat d'insémination/liste des inséminations pour chaque saisie	CHF	4.00
---	-----	------

Saisie via BrunaNet

Pour économiser des coûts, nous recommandons à nos producteurs de s'abonner à BrunaNet		gratuit
--	--	---------

BrunaNet

Frais d'abonnement BrunaNet, plan d'accouplement compris par entreprise et par an (facultatif)	CHF	50.00
--	-----	-------

Actualisé le 3.2.2017/ Informations sans garantie

La liste complète des tarifs Braunvieh Schweiz peut être consultée sur le site internet:
https://homepage.braunvieh.ch/xml_1/internet/fr/application/d153/f906.cfm